



DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE DE HANDBALL FEMININ
LYCEE MERLEAU-PONTY - ROCHEFORT

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

La section sportive scolaire est **une structure officielle au sein de l'Éducation Nationale**, encadrée par des textes de référence sur l'organisation et le suivi médical des participants. Elle est née du partenariat entre le **Lycée Merleau-Ponty** à Rochefort, l'équipe éducative d'EPS du lycée et le **Rochefort Handball Club**.

La section s'adresse aux élèves de classe de seconde générale et première générale ou technologique quelque soit leur secteur de recrutement de lycée.

Elle est ouverte aux jeunes filles qui pratiquent le handball aux niveaux fédéral, régional et départemental et qui présentent un potentiel de progression ainsi qu' une grande motivation. Elles évolueront dans un groupe de 18 joueuses maximum et bénéficieront de 3 entraînements par semaine dont un spécifique préparation physique. L'emploi du temps scolaire sera aménagé pour des séances prévues le lundi et le jeudi de 17h05 à 19h05 et le mercredi en début d'après midi.

« Être en section sportive ne signifie pas prendre sa licence au club de Rochefort.
Chaque élève reste dans son club de formation, ou en change si elle le souhaite »

Objectifs de la section sportive

La structure est organisée autour d'un projet global de formation. Il s'agit d'accompagner la lycéenne dans un double projet ambitieux :

- ✓ Poursuivre ses études pour réussir une orientation choisie
 - Rendre la joueuse autonome dans sa gestion quotidienne ;
 - Réduire les difficultés relatives à la scolarité et à une pratique sportive intensive.
- ✓ Développer des savoirs faire relatifs à la pratique du handball
 - Travailler en complémentarité de leur club ;
 - Bénéficier d'un entraînement individualisé

Objectifs éducatifs

- ✗ Promouvoir la réussite scolaire ;
- ✗ Développer l'autonomie de l'élève ;
- ✗ Amener la jeune fille à se construire en tant qu'acteur de son avenir et appréhender les valeurs citoyennes à travers la pratique sportive.

Objectifs sportifs

- ✗ Développer des savoirs-faire individuels et collectifs relatif à la pratique du handball ;
- ✗ Représenter le lycée au plus haut niveau dans les compétitions organisées par l'UNSS ;
- ✗ Préparer les joueuses à devenir les actrices de leur sport à moyen terme ;
- ✗ Valoriser et favoriser les progrès en permettant l'accès aux niveaux régional et national.

Conditions d'admission

- ✓ Être admise en seconde générale, en 1ère générale ou technologique au lycée Merleau-Ponty, sans avoir de difficulté scolaire particulière.
- ✓ Présenter un « potentiel » sportif et être particulièrement motivée par le projet proposé par l'encadrement de la section et du lycée, sous réserve de l'aptitude médicale.
- ✓ Compléter la demande de candidature que vous trouverez ci-dessous et la renvoyer dans les délais impartis.

Recrutement et admission

Suite au dépôt de votre dossier, une commission réunissant le proviseur du lycée, le professeur coordonnateur, les entraîneurs, le président du club de Rochefort étudiera votre candidature fin mai. Vous recevrez la réponse de l'établissement par courrier fin juin.

Seront pris en compte dans la décision et pour chaque candidate : le niveau scolaire (résultats, appréciations) ainsi que son niveau sportif.

☞ L'entrée à la section sportive sera considérée comme l'option principale. Il n'y aura pas d'autres options facultatives possibles

Au sein de l'établissement

L'encadrement

L'enseignant d'EPS référent assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS. L'encadrement des séances d'entraînement, soit deux séances spécifiques handball et une séance de préparation physique, sera réalisé par un éducateur sportif diplômé et salarié du Rochefort Handball Club.

Suivi Scolaire :

La mise en place d'un dialogue régulier entre le professeur coordonnateur et les différents acteurs de la section sportive notamment les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs et l'élève permettra d'intervenir au plus juste cas de difficultés particulières.

L'aptitude et le suivi médical

L'élève doit adresser, au plus tard à la rentrée scolaire septembre 2020, au chef d'établissement un certificat médical de non contre indication à la pratique du handball en section sportive conformément à la circulaire n°2003-062 du 24 avril 2003, extrait :

Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique de la discipline dans le cadre de la section sportive scolaire .../...

***Le choix du médecin appartient à la famille** de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. Les médecins conseillers auprès des directeurs régionaux de la jeunesse et des sports ainsi que les médecins des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs (CROS, CDOS) pourront fournir en tant que de besoin la liste des praticiens et/ou structures médico-sportives susceptibles de réaliser cet examen.*

Un suivi médical annuel sera organisé conformément aux directives suivantes de la circulaire précitée, extrait :

Des actions de prévention et d'éducation à la santé seront développées notamment dans le domaine de la nutrition, des rythmes de vie et du dopage.

En fonction de son rôle propre et des besoins qu'il (elle) identifie, l'infirmier(ère) met en place un suivi de ces élèves et répond à la demande exprimée par l'élève lui-même, sa famille, ou tout membre de l'équipe éducative. Pour les élèves qui nécessitent une consultation médicale, l'infirmier(ère) les adresse au médecin de l'établissement.

Hébergement

Le lycée dispose d'une demi-pension ouverte chaque jour, du lundi au vendredi. Le lycée offre également, la possibilité d'être interne pour les élèves habitant hors secteur.

Pour information

- ✓ Tarifs de l'internat au lycée pour l'année 2020/2021 à titre indicatif

Période	Internat
Tarif annuel (180 jours de fonctionnement)	1306,80 €
Janvier - Mars (60 jours)	435,60 €
Avril - Juin (45 jours)	326,70 €
Septembre - Décembre (75 jours)	544,50 €

- ✓ Coordonnées du Rochefort Handball Club
<https://www.rochefort-handball-club.com>
contact@rochefort-handball-club.com



Fiche de candidature à la section sportive féminine option handball

Lycée Merleau-Ponty - Rochefort

à retourner impérativement avant le 29 mai 2020

par courriel : ce.0170022g@ac-poitiers.fr

ou par voie postale 3 rue Raymonde Maous - BP 10229 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Renseignements concernant la candidate

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire d'origine :

Classe suivie durant l'année scolaire précédente :

- Fournir les copies des bulletins des deux premiers trimestres de l'année en cours

Adresse postale de la candidate :

Numéros de téléphone :

De la mère :

De père :

De l'élève :

De la tutrice ou du tuteur :

Messageries électroniques :

De la mère :

Du père :

De la tutrice ou du tuteur :

De l'élève :

Choix d'orientation pour la prochaine année scolaire (sans option)

Candidature pour l'entrée en classe de seconde générale

LVA :

LVB:

Candidature pour l'entrée en première générale ou technologique

Filière souhaitée :

LVA :

LVB:

Série de baccalauréat : Général ou Technologique (STMG)

Spécialités demandées BGN :

1.....

2.....

3.....

Avis du chef d'établissement

Votre candidature est-elle conditionnée par une admission à l'internat : OUI / NON

Informations relatives à la pratique du handball

L'élève est-elle licenciée dans un club ?

OUI / NON

Si oui, lequel ?

Quels sont les postes occupés par la joueuse ?

- 1.
- 2.
- 3.

L'élève pratiquait le handball en UNSS durant l'année précédente ?

OUI / NON

L'élève est-elle ?

Droitière

Gauchère

Avis facultatifs dans le contexte actuel

Avis du professeur d'EPS

Avis de l'entraîneur (nom + adresse électronique)

Autorisation parentale de transport

Je soussigné(e), Monsieur, Madame

Autorise l' enfant, nom & prénom,

Dont je suis :

la mère

le père

la tutrice ou le tuteur

à être transportée par les dirigeants du Rochefort handball club et les professeurs d'EPS du lycée Merleau-Ponty pour les déplacements liés à la pratique du handball et aux manifestations sportives.

Fait à..... le

Signature(s)